

# DISCOURS DU MAIRE SUR LE BUDGET 2012

## 14 NOVEMBRE 2011

### Aux citoyens et citoyennes de la Ville de Carleton-sur-Mer

En conformité avec l'article 474.1 de la Loi sur les cités et villes, quatre (4) semaines avant que le budget ne soit déposé devant le conseil pour adoption, le maire fait rapport sur la situation financière de la municipalité au cours d'une séance publique du conseil. La date d'adoption du budget 2012 ayant été fixée au 19 décembre prochain, il me fait plaisir de vous faire le présent exposé.

Je dois traiter des derniers états financiers (31 décembre 2010), du dernier rapport du vérificateur externe, du dernier programme triennal d'immobilisations et des indications préliminaires quant aux états financiers de l'exercice 2011 et des orientations générales du prochain budget et du prochain programme triennal d'immobilisations.

Je dois également déposer une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ que la municipalité a conclus au cours de l'année courante.

### États financiers au 31 décembre 2010

Selon le rapport du vérificateur, les états financiers au 31 décembre 2010 présentaient fidèlement la situation financière de la Ville avec un surplus de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales au montant de **88 455 \$**, alors que pour l'exercice précédent (31 décembre 2009), le résultat des activités de fonctionnement se soldait par un léger surplus de l'ordre de **45 713 \$**.

Bien que la Ville de Carleton-sur-Mer ait amélioré les différentes infrastructures depuis les dernières années, les effets de ces investissements sont majeurs sur le service de la dette. En effet, le service de la dette occupe une place très importante au budget municipal, passant de 645 000 \$ en 2005 à 1,2 M \$ en 2011. Cette année, le conseil a du effectuer un nouveau financement de 490 500 \$ pour la continuité de développement domiciliaire, l'amélioration d'infrastructures de loisirs et d'hygiène du milieu. Le service de la dette représente environ de 20 % du budget de la Ville.

### Année financière 2011

Le budget équilibré de l'année courante se chiffre à 7 000 800 \$ et nous prévoyons, sous toutes réserves, que l'année financière 2011 devrait se terminer avec un léger surplus d'environ 50 000 \$. Ces estimations sont basées sur un exercice effectué par le conseiller responsable aux finances, M. Normand Parr, et par la trésorière de la municipalité, Mme Michelyne Leblanc, en date du 3 novembre dernier. Évidemment, le résultat de l'exercice peut être différent si les revenus sont en deçà des prévisions et que les dépenses estimées jusqu'au 31 décembre 2011 excèdent les prévisions.

### Budget 2012

Le prochain budget est actuellement en préparation par les gestionnaires municipaux. Ce dernier devrait être sensiblement composé des mêmes postes de revenus et de dépenses que celui de l'année 2011.

Le conseil municipal entreprendra le processus budgétaire prochainement. Le budget 2012 sera présenté pour adoption lors d'une séance extraordinaire le 19 décembre 2011 à 20 h. Lors de cette présentation, pour notre troisième budget, nous ferons tout ce qui nous est possible afin de respecter la capacité de payer de nos contribuables et de continuer d'offrir les services municipaux auxquels la population a droit.

### Programme triennal en immobilisations

Le programme triennal en immobilisations 2011 – 2012 – 2013 se résume comme suit :

Administration générale	:	66 000	\$
Sécurité publique	:	110 000	
Transport	:	16 480 000	
Hygiène du milieu	:	19 890 000	
Loisirs et culture	:	430 000	
<b>Total</b>	:	<b><u>36 976 000</u></b>	<b>\$</b>

Quant au prochain programme triennal en immobilisations, le budget sera à la baisse, puisque le projet d'égout dans le secteur Saint-Omer, évalué à 19 M \$, est reporté. Toutefois, nous assurons une attention particulière aux nouvelles demandes et aux besoins collectifs dans le but d'assurer de meilleurs services aux contribuables et de maintenir la croissance économique et touristique de notre milieu. Ce programme sera également déposé au conseil municipal le 19 décembre prochain lors de la séance d'adoption du budget.

### Liste des contrats de plus de 25 000 \$

Toujours en regard avec le discours sur la situation financière de la municipalité, je dois déposer la liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ ainsi qu'une liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ avec le même contractant depuis le dépôt de la liste précédente. Je dépose donc devant le conseil la liste *Rapport des totaux de factures de plus de 25 000 \$*.

## **Discours du maire (suite)**

### **Traitement des élus**

Considérant que la Ville de Carleton-sur-Mer possède un règlement en vigueur concernant la rémunération des élus, je dois faire mention des rémunérations et des allocations de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité, d'un organisme mandataire de celle-ci ou d'un organisme supra-municipal.

En 2011, le maire reçoit une rémunération de 18 351 \$ imposable et une allocation de dépenses au montant de 9 175 \$, pour un total de 27 526 \$. Chaque conseiller municipal reçoit une rémunération de 6 117 \$ imposable et une allocation de dépenses au montant de 3 058 \$, pour un total de 9 175 \$.

Également, en 2011, le maire ou son représentant qui siège aux réunions de la Municipalité régionale d'Avignon reçoit de la MRC une allocation de 103,60 \$ imposable pour chaque séance à laquelle il assiste.

Je termine le présent discours sur la situation financière en remerciant l'ensemble des membres du conseil, le directeur général par intérim et notre nouvelle greffière et trésorière pour leur disponibilité et leur collaboration. Également, je ne voudrais pas passer sous silence le travail de l'ensemble des gestionnaires municipaux qui nous fournissent l'information et le support requis pour la bonne marche des affaires municipales de notre ville.

Denis Henry, maire

## **UN MOT DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nous voici arrivés à la fin d'une autre année, avec nos bilans personnels et professionnels. Nous faisons tous et toutes une sorte d'examen de conscience pour évaluer notre cheminement à travers cette année, marquée par toutes sortes d'événements. Au cours de l'année 2011, votre conseil municipal a posé de nombreux gestes qui, il y a quelques années, auraient semblés futiles ou même farfelus. Nous devons être extrêmement prudents lors de l'émission de permis dans certaines zones pour la sécurité de la population de Carleton-sur-Mer. Les terrains situés face à la mer sont exposés à des événements comme les grandes marées de décembre 2010, tandis que les terrains en montagne sont susceptibles à l'érosion, qui peut être engendrée par la coupe d'arbres ou de mauvais aménagements du site. Plusieurs contribuables sont quelques fois exaspérés par le temps requis pour analyser leurs demandes de permis. Nous faisons face à des demandes et commentaires de toutes sortes qui nécessitent fréquemment l'intervention des employés, ce qui peut ralentir le traitement des dossiers. Ce n'est pas un manque de bonne volonté, soyez en assurés.

De nombreux dossiers ont occasionné de fréquentes rencontres de travail avec le conseil municipal et les employés. Il y a eu la révision du plan d'urbanisme, la politique familiale, la planification stratégique, la prolongation de rues avec les services municipaux, le remplacement de personnel qui nous a quitté en cours d'année et la négociation de la convention collective de nos employés, qui était échue depuis 2009. D'autres dossiers ont nécessité des démarches auprès d'intervenants externes à la Ville, tels que le projet de réfection de la route 132 dans une partie centrale de Carleton-sur-Mer, le projet de construction de 24 logements communautaires, les négociations avec la MRC pour les redevances du parc éolien situé sur les Plateaux ainsi que le dossier du quai. Ce dernier requiert des démarches auprès du ministère des Pêches et Océans ainsi que celui de Transport Canada, comme le savent les nombreux intervenants ou utilisateurs de ces équipements. Dans ce dossier, cette coalition est appuyée depuis de nombreuses années par le CLD d'Avignon, et est présidée par M. Bertrand Berger, préfet et président de la Conférence régionale des élus.

Nous avons aussi de nombreux comités de bénévoles qui font un travail énorme et qui passent trop souvent dans l'anonymat, mais combien importants pour nous. Nous vous disons MERCI pour votre implication dans la collectivité.

Je ne peux passer sous silence tout le travail de qualité fait par nos employés qui nous accompagnent quotidiennement dans l'accomplissement de nos tâches respectives. Nous vous disons aussi merci.

En terminant, au nom de France, Lauréat, Raymond, Jean-Guy, Normand, Donald et moi, Denis, membres du conseil municipal de la Ville de Carleton-sur-Mer, et au nom de tous les employés, nous vous souhaitons de joyeuses Fêtes et une autre année remplie principalement de santé et de bonheur.

Denis Henry, maire.

## **LA VILLE DE CARLETON-SUR-MER ADOPTE SA POLITIQUE FAMILIALE**

Lors de la séance régulière du conseil municipal du 5 décembre dernier, la politique familiale municipale et le plan d'action ont été adoptés par les membres du conseil municipal. L'adoption de la politique familiale vient clôturer deux années d'efforts de la part du Comité famille. Nous tenons à remercier toutes les personnes qui se sont impliquées de près ou de loin dans le processus de la politique familiale. La Ville de Carleton-sur-Mer entamera donc l'année 2012 avec un nouvel outil qui permettra de placer les familles au cœur des préoccupations municipales. Un lancement officiel de la Politique familiale aura lieu d'ici le mois de mars prochain. Nous vous tiendrons au courant par l'entremise de *Du coin de l'œil*. Enfin, une belle étape vient d'être franchie par l'adoption de cette politique. D'un autre côté, tout le travail commence pour que cette politique se traduise par des gestes et des actions concrets visant une meilleure qualité de vie des familles de notre localité.

Pascal Alain, directeur loisir-culture-tourisme